

Les chantiers « argent de poche » ont pour objectif de favoriser l'accès aux loisirs éducatifs et aux vacances des jeunes sans activité ou en difficulté. Revêtant un caractère éducatif et formateur pour les jeunes, dans une démarche citoyenne, ils créent la possibilité pour des adolescents et de jeunes adultes d'effectuer des petits chantiers de proximité participant à l'amélioration du cadre de vie, à l'occasion des congés scolaires, et de recevoir en contrepartie une indemnisation. A ce titre, ils se distinguent des actions habituellement portées par les service jeunesse.

[Vidéo de présentation](#)

## OBJECTIFS DES ACTIONS

### Actions éducatives dans une démarche citoyenne d'utilité sociale:

- **Social** : mixité des jeunes...
- **Politique** (vie de la cité) : rencontre avec les élus, découverte des structures municipales...
- **Economique** : découverte du monde du travail, expérience à valoriser sur un CV...
- **Epanouissement** : permettre au jeune d'être acteur de ses loisirs, valorisation du travail des jeunes...

## ACTIVITES

- **Diversité des chantiers : différentes thématiques (environnement...)**
- **Projets laissant place à la créativité des jeunes**
- **Temps de valorisation du chantier**
- Actions ne se substituant pas à un emploi existant ou à une intervention de prestataire
  - N'ayant pas lieu chez des particuliers ou des entreprises
  - Consignes de sécurité lors d'usage de produits ou d'outils
- Travaux légers qui ne sont pas susceptibles de porter préjudice à sa sécurité, à sa santé ou à son développement

## PORTEUR DE PROJET

- Etablissement Public de Coopération Intercommunale
  - Association
  - Organisme HLM
- Société de transports publics

**Attention:** le projet ne peut pas être porté directement par une commune

## INDEMNITE DES JEUNES

Un montant de 15 € par jour et par jeune maximum doit être versé aux participants

## PUBLIC BENEFICIAIRE

**Les conditions impératives:** 14-26 ans

Il est nécessaire de contractualiser l'engagement du jeune  
Priorité au public en difficulté

**Préconisations:** - Priorité aux jeunes mineurs

- Procédures d'inscription souple et équitable
- Recherche de mixité sociale et de genre
- Penser au déplacement des jeunes
- Accès aux jeunes ressortissants de l'UE et aux étrangers en séjour régulier

## ENCADREMENT

Un encadrement technique et pédagogique est nécessaire.

Vous devrez dans le dossier de labellisation préciser le rôle de chacun des encadrants

## PERIODE

Les chantiers ont lieu pendant les vacances scolaires

**Préconisations:**

- Chantiers d'une semaine maximum
- Chaque jeune ne peut participer qu'à 1 chantier pour les petites vacances, 2 pour les grandes vacances

## ASSURANCE

L'assurance individuelle accident est obligatoire.

L'absence d'assurance individuelle ne peut constituer un motif de rejet de candidature du jeune, l'assurance étant alors prise par la structure d'accueil.

Les mineurs doivent avoir une autorisation parentale.

## BILAN

Une évaluation écrite doit être transmise au SDJES. Elle sera nécessaire pour déposer une nouvelle demande.

**Préconisation:** un temps d'évaluation avec les jeunes pendant le chantier leur permettra de s'exprimer et de nourrir le bilan de l'action

## SECURITÉ

Pour chaque activité, les conditions de sécurité (port de gants, de masques...) doivent être détaillées sur le formulaire.

L'usage de machines dangereuses (outils à moteur coupants ou perforants) par des jeunes mineurs n'est pas autorisé.

## MODALITES DE DEPÔT DU DOSSIER

Dépôt du dossier de labellisation auprès du  
Service Départemental à la Jeunesse, de l'Engagement et des Sports (DSDEN72)  
à l'attention de Xavier Lefeuvre  
xavier.lefeuvre@ac-nantes.fr **et à** sdjes72@ac-nantes.fr

**Au moins 1 mois avant le début des vacances scolaires concernées**

**Vacances d'hiver 2022/2023** : du 11 février au 26 février 2023

Date limite de dépôt **le vendredi 14 janvier 2023**

**Vacances de printemps 2022/2023** : du 15 avril au 1er mai 2023

Date limite de dépôt **le mercredi 15 mars 2023**

**Vacances d'été 2023** : à partir du 8 juillet 2023

Date limite de dépôt des dossiers **le vendredi 9 juin 2023**

**Vacances d'automne 2023/2024** : du 21 octobre au 5 novembre 2023

Date limite de dépôt des dossiers **le vendredi 22 septembre 2023**

**Vacance de Noël 2023/2024**: du 23 décembre 2023 au 7 janvier 2024

Date limite de dépôt des dossiers **le vendredi 24 novembre 2023**

## VALIDATION DES PROJETS

Les demandes sont examinées par le SDJES et par les services chargés de l'emploi et de la politique de la ville. L'avis est signé du directeur de la DDETS puis est notifié au porteur par le SDJES.

Le SDJES anime un groupe départemental composé des porteurs de projet, de professionnels de la jeunesse à des fins de concertation et d'échange de bonnes pratiques.

Ce groupe se réunit avant les vacances de printemps et avant les vacances d'été où les demandes sont le plus nombreuses.

Pour toute information complémentaire, contacter: Xavier Lefeuvre

xavier.lefeuvre@ac-nantes.fr

02 43 61 76 72

## QUELQUES EXEMPLES DE CHANTIERS RÉALISÉS EN SARTHE

Restauration de friche, clairière, mare avec découverte de la flore et la faune en partenariat avec une association.

Fabrication et pose de nichoirs avec un bénévole, d'hôtels à insectes, cabanes à hérissons...

Création d'un espace de tri des déchets.  
Rando verte et sensibilisation des habitants au tri.

Balisage d'un circuit de randonnée pédestre.  
Mise à jour de la cartographie.  
Participation à la création d'un arboretum.  
Fabrication et pose de panneaux explicatifs le long d'une promenade.

Création de jardinières et de potagers collectifs avec le service des espaces verts.  
Préparation d'un potager solidaire avec association.

Réalisation de décoration de Noël avec les services communaux.

Élaboration et réalisation de fresques décoratives sur les murs de bibliothèque, piscine, école...

Travaux d'embellissement variés décidés lors d'une visite commune avec les jeunes.

Remise en état des jeux de la cour d'école, de l'espace d'accueil d'un RAM.

Fabrication et pose de fléchage puis guidage des voitures lors d'un festival.

Customisation des caissons de matériel pour les manifestations de la ville.

Création de personnages en bois pour la sécurité routière.

Classement et tri des archives municipales avec un historien local.  
Distribution du journal de la commune en main propre et avec les élus.  
Entretien du monument aux morts avec un historien local.

Participation aux commandes de l'épicerie solidaire avec le CCAS et une association.

Rénovation d'un local de collecte de vêtements pour une association de solidarité.

Participation à la rénovation d'un presbytère pour logements d'urgence.

Rénovation et création d'un photomaton pour le Téléthon avec une association.

Enquête auprès des usagers d'une bibliothèque.

Création de boîtes à livre.

Désherbage d'une bibliothèque avec temps de découverte.

Participation à la réorganisation de la bibliothèque.

Rénovation et réfection de la cabane des aînés ruraux.  
Fabrication de canoë-kayak en partenariat avec le club, de modules de minigolf...

Montage d'un abris en kit pour les jeunes de la commune.